



- LEGENDE DU ZONAGE :**
- Zone C - Constructible
 - Zone N - Naturelle inconstructible
 - Droit de Préemption Urbain
- LEGENDE DU QUESTIONNAIRE :**
- Logement vacant
 - Bâtiment d'élevage
 - Bâtiment de stockage fourrage
 - Bâtiment de stockage matériel
 - Activité économique
 - Réseau électrique
 - Réseau d'eau potable
 - Périmètre de recul de 50 m (RSD)
 - Chemin d'AF
 - Forêt
 - ★ Monument historique - périmètre de 500 m
 - Périmètre de captage
 - + Petit patrimoine
 - + Dessert incendie
 - Patrimoine d'intérêt architectural
 - Dents creuses de l'enveloppe urbaine dont jardins, pâtures, etc (0,3623 ha)
 - Dents creuses de l'enveloppe urbaine impactée par des périmètres de réciprocity (0,8027 ha)
 - Extensions (0,0560 ha)
- Protection au titre de l'article L.123-1-5-III-2° du CU :**
- ZDH diagnostiquée
 - ZDH modélisée

**Carte Communale
Commune de Courtémont**
Département de la Marne



5.3 - Plan de zonage, réseaux et autres informations au 5000e

Dossier d'enquête publique

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du :
Le Maire

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour :
A Châlons-en-Champagne, le :
Le Préfet